



Avoir un titre de séjours par une promesse d'emploi

Par **marie78ange**, le **16/03/2018 à 12:05**

bonjourrrrn j aimerais savoir, je suis en France sa feras bientôt 1 ansrn je suis rentre en règle avec une visa cours séjours, je suis déjà venue en France par le passer pour des vacance me cette fois pour une resont personnelle suis reste et sa feras 8 mois que je suis en situation irrégulière j aimerais savoir si ce possible de régularisé ma situation avec un contras de promesse d'emploi CDI ? je nés jamais eu de problème ou mm de casier judiciaire j ai eu de petit emplois au noir comme femme de manage et ne reçoit aucune aide venant de l états français. j ai reçus un proposition d'emploi alors je voudrais savoir sa peu m aider a réglé ma situationrrrnmerci de compréhension !

Par **citoyenalpha**, le **17/03/2018 à 01:49**

Bonjourrrrnnon une promesse de CDI ne permet pas d'obtenir un titre de séjour de droit.
rrrnRestant à votre disposition